

te jamais de ce qu'elle doit, veut s'ériger ou en Solliciteur, ou en Juge, & s'empresse de faire payer les dettes d'autrui. Elle pousse son ardeur plus avant, & inspirée par je ne sçai quel motif de charité, elle parle de la somme que nous vous payons, comme d'un argent qui vous est dû depuis long-tems. Graces au Ciel, la haine lui fait dire une fois la vérité; il est vrai qu'en conformité des Alliances, & pour les services qui ont été rendus dans le Duché de Milan, nous vous devons l'argent qui vous a été remi; mais puisque la Cour de Vienne s'écrie que nous sommes les débiteurs, par conséquent la Cour de Vienne avouë que nous sommes les héritiers.

Qu'est-ceci? cette réflexion n'est-elle pas juste? vous vous regardez les uns les autres; vous vous interrogez des yeux, & puis tous ensemble vous les jetez sur moi: A vous voir, il paroît que mon interprétation vous agréé: Cessez, je vous prie, d'attacher agréablement vos esprits à cette découverte; il faut penser à une chose plus sérieuse; c'est-à-dire, au terme injurieux de ressentiment, qui est dans la Lettre écrite par le Roi des Romains. Mais vous ne voulez pas que je m'explique là-dessus; vous souhaitez que je garde le silence, je le vois bien; sans m'étendre davantage, je vous dirai donc que vous êtes informés, que j'ai ordre de vous dire, que si la Cour de Vienne vous menace, les deux Rois ne veulent au contraire que vous faire des offres avantageuses: Que ce que la Cour de Vienne voudra vous ôter, les deux Rois vous le restitueront; que si la Cour de Vienne veut vous insulter, les deux Rois accoureront à votre secours: Vous avez raison que je ne dise rien sur les termes de la Lettre dont il est question, nous sçavons déjà, Illustres & Puissans Seigneurs, que
les